

**CARD2MC**

2016 - 2017

Master de spécialisation en cardiologie

**A Bruxelles Woluwe - 360 crédits - 6 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Code du programme: **card2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	3
- Programme détaillé .....	3
- Programme par matière .....	3
- Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	5
Informations diverses .....	6
- Conditions d'admission .....	6
- Evaluation au cours de la formation .....	7
- Gestion et contacts .....	7

## CARD2MC - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en cardiologie (A.M. du 9 mars 1979 publié le 15 mars 1979).

#### Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
- porteurs d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en cardiologie, dans une faculté de médecine belge.

#### Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans à temps plein comprenant une formation de base de trois ans en médecine interne et une formation supérieure de trois ans en cardiologie. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

## CARD2MC - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en cardiologie (A.M. du 9 mars 1979 publié le 15 mars 1979).

### STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins six ans à temps plein comprenant une formation de base de trois ans en médecine interne et une formation supérieure de trois ans en cardiologie. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

[> Tronc commun](#) [ prog-2016-card2mc-wcard200t.html ]

## CARD2MC Programme détaillé

### PROGRAMME PAR MATIÈRE

#### Tronc Commun [360.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2016-2017

⊕ Activité cyclique dispensée en 2016-2017

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2016-2017

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

le cas échéant, les indications "U" et "IU" dans les intitulés signifient enseignement universitaire et enseignement inter universitaire.

Bloc annuel

1 2 3 4 5 6

#### o Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

● WINTR2311	Questions spéciales de médecine interne, 1re année		80h	8 Crédits	2q	x				
● WINTR2331	Enseignement interuniversitaire, 1re année		40h	4 Crédits	2q	x				
● WINTR2381	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q	x				
● WINTR2391	Stages cliniques de médecine interne, 1re année, 2e partie			18 Crédits	3q	x				

#### o Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

● WINTR2312	Questions spéciales de médecine interne, 2e année		80h	8 Crédits	2q	x				
● WINTR2332	Enseignement interuniversitaire, 2e année		40h	4 Crédits	2q	x				
● WINTR2382	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q	x				
● WINTR2392	Stages cliniques de médecine interne, 2e année, 2e partie			18 Crédits	3q	x				

Bloc annuel

1 2 3 4 5 6

## o Troisième bloc annuel (60 crédits)

○ WINTR2313	Questions spéciales de médecine interne, 3e année		120h	12 Crédits	2q				x		
○ WINTR2383	Stages cliniques de médecine interne, 3e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q				x		
○ WINTR2393	Stages cliniques de médecine interne, 3e année, 2e partie			18 Crédits	3q				x		

## o Quatrième bloc annuel (60 crédits)

○ WCARD2314	Questions approfondies de cardiologie (U ou IU) 4e année		120h	12 Crédits	2q				x		
○ WCARD2384	Stages cliniques de cardiologie 4e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q				x		
○ WCARD2394	Stages cliniques de cardiologie 4e année, 2° partie			18 Crédits	3q				x		

## o Cinquième bloc annuel (60 crédits)

○ WCARD2315	Questions approfondies de cardiologie (U ou IU) 5e année		120h	12 Crédits	2q					x	
○ WCARD2385	Stages cliniques de cardiologie 5e année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q					x	
○ WCARD2395	Stages cliniques de cardiologie 5e année, 2e partie			18 Crédits	3q					x	

## o Sixième bloc annuel (60 crédits)

○ WCARD2316	Questions approfondies de cardiologie (U ou IU) 6e année		20h	2 Crédits	2q						x
○ WCARD2386	Stages cliniques de cardiologie 6e année, 1re partie			27 Crédits	1 + 2q						x
○ WCARD2396	Stages cliniques de cardiologie 6e année, 2e partie			15 Crédits	3q						x
○ WCARD2376	Mémoire de cardiologie			16 Crédits	2q						x

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

## CARD2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieure à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

#### Conditions spécifiques d'admission

##### Première partie

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en cardiologie, dans une faculté de médecine belge.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (si ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée de un an (si ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en cardiologie (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

##### Deuxième partie

- Avoir satisfait aux exigences de la première épreuve du diplôme d'études spécialisées en médecine interne.

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

#### Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Évaluations cliniques semestrielles : ces évaluations sont établies (par écrit) par le maître de stage de chaque candidat et portent sur différents items. Les évaluations de tous les candidats sont revues lors des deux réunions semestrielles de l'ensemble des maîtres de stage.

### Première partie

Au terme de ces trois années de formation, chaque candidat sera évalué au cours d'un entretien destiné à tester ses connaissances générales en médecine interne.

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

### Deuxième partie

Au terme des de la troisième année de formation, chaque candidat sera évalué par un questionnaire écrit à choix multiple destiné à tester ses connaissances générales en cardiologie.

Au terme de la troisième année de formation, chaque candidat devra défendre un **mémoire** original (20-25 pages) sur un sujet cardiologique. Conformément à l'A.M. du 09.03.1979 publié le 15.03.1979, chaque candidat est également tenu de présenter une communication à une réunion scientifique ou de publier un article sur un sujet clinique ou scientifique de cardiologie. Conformément à la jurisprudence de la Commission d'agrément, ne seront pris en compte que les communications dont l'abstract est publié in extenso dans une revue référencée dans PubMed et les articles en premier auteur dans une revue avec comité de lecture référencée dans PubMed.

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en cardiologie.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

## GESTION ET CONTACTS

Attention, vous êtes en train de consulter le catalogue des formations (programme d'études) d'une année académique **passée**. Pour tout contact, veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

### Contact

Secrétariat de l'Unité de pathologie cardio-vasculaire

Tél. 02 764.28.03

## Gestion du programme

Entité de la structure MEDE

Sigle	<b>MEDE</b>
Dénomination	Faculté de médecine et médecine dentaire
Adresse	Avenue Mounier, 50 bte B1.50.04 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 50 20 - Fax 02 764 50 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Mandats	Dominique Vanpee <span style="float: right;">Doyen</span>
Commissions de programme	Commission du master complémentaire en médecine générale (CAMG) Commission des certificats en radioprotection (CRPR) Commission des masters complémentaires et certificats en médecine spécialisée (MCCM) Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN) Ecole de médecine (MED)

**Responsable académique du programme** : Jean-Louis Vanoverschelde

## Jury

## Personnes de contact

Attention, vous êtes en train de consulter le catalogue des formations (programme d'études) d'une année académique **passée**. Pour tout contact, veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).